



SORTIR DU SANS-ABRISME

COMMUNIQUE DE PRESSE

#droitaulogement #sansabri #exclusion #précarité

www.ilot.be

Bruxelles, le 15 mars 2018

DIFFUSION IMMEDIATE

Entre droit de propriété et droit au logement, le gouvernement wallon a choisi

Contexte

La montée fulgurante des loyers, l'explosion du coût de l'énergie, l'augmentation généralisée du coût de la vie conjuguée à la fin de l'ère du plein emploi, aux politiques d'austérité, à l'exclusion du chômage de catégories entières de la population ainsi qu'au détricotage des politiques sociales ont aggravé la situation des personnes qui étaient déjà en situation difficile et ont fait basculer dans la précarité de nouvelles couches de la population : les 'nouveaux pauvres'.

Entre les logements sociaux trop peu nombreux et pour lesquels on annonce un délai de dix ans d'attente minimum (encore plus long pour les grands ménages) et les logements insalubres malgré les promesses d'un Code du Logement qui peine à se faire appliquer sur le terrain, de plus de plus de personnes vivant sur le fil de la grande précarité se fragilisent chaque jour davantage jusqu'à, parfois, basculer à la rue.

Actualités

Le gouvernement wallon vient de décider que les propriétaires pourront désormais exiger des potentiels nouveaux locataires la preuve des trois derniers loyers en guise de garantie. Une décision qui inquiète tout un secteur qui accompagne les publics les plus précarisés dans leur recherche de logement. Si elle devait se confirmer, cette mesure aggraverait de façon dramatique l'exclusion de publics déjà extrêmement fragilisés. Concrètement, des personnes ayant vécu une situation de grande précarité, voire de sans-abrisme, se verront définitivement fermer les portes d'un nouveau 'chez soi'.

Faut-il rappeler que le droit au logement, inscrit dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et consacré dans l'article 23 de notre Constitution, fait partie des droits fondamentaux que tout Etat est censé garantir ? Est-ce ce que ce même gouvernement wallon augmentera aussi les moyens des associations qui devront accompagner les nouvelles personnes exclues du logement ?

Outre l'accélération de la production ou de la rénovation de logements sociaux qui reste une prérogative des pouvoirs publics sans que les moyens suffisants n'y soient consacrés, d'autres pistes existent pourtant, sérieuses et éprouvées, qui permettent à la fois de garantir les droits des propriétaires sans aggraver la situation déjà très précaire d'un nombre grandissant de personnes : encourager les propriétaires à collaborer avec les agences immobilières sociales, aller vers un encadrement des loyers, soutenir les initiatives qui encouragent des particuliers à investir dans la brique dite 'sociale', etc.



SORTIR DU SANS-ABRISME

Ces dernières années, face à la crise du logement et à la difficulté toujours plus grande de trouver des solutions dignes et durables pour des publics en situation d'extrême précarité, plusieurs initiatives innovantes, portées par des associations de terrain dont L'Ilot, ont vu le jour avec pour objectif de produire du logement léger à faible coût.

Nous invitons le gouvernement wallon à revenir sur sa décision et à réfléchir, avec les associations de terrain, à une véritable politique du droit au logement qui n'oppose pas les propriétaires aux locataires.

L'Ilot en deux mots

L'Ilot a pour mission de répondre aux besoins rencontrés par les personnes sans abri et en situation de grande précarité en organisant une offre de services de première nécessité, d'accueil et d'hébergement temporaire, de création et de captation de solutions de logement, ainsi que de guidance à domicile pour les personnes récemment relogées. Ces dernières années, L'Ilot a développé plusieurs projets ambitieux et innovants en matière de création de solutions de logements pour publics en situation de grande précarité ou de sans-abrisme.

Notre premier objectif est atteint lorsque les personnes accompagnées retrouvent un certain niveau d'autonomie et des conditions de vie dignes. Grâce au soutien de personnes et d'organisations qui partagent nos valeurs et notre ambition ainsi qu'à une collaboration de chaque instant avec nos partenaires de terrain, nous visons plus globalement la fin du sans-abrisme.

Plus d'infos: Chloé Thôme, attachée de presse, presse@ilot.be +32(0)487/22.32.86